



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

défense et usage

Question écrite n° 99261

Texte de la question

M. Bruno Bourg-Broc appelle l'attention de Mme la ministre déléguée aux affaires européennes afin de savoir s'il est prévu que le site personnel de Mme Viviane Reding, représentatif de sa fonction de commissaire européenne pour la société de l'information et les médias (http://europa.eu.int/comm/commission_barroso/reding), soit également accessible dans les langues officielles du Grand-Duché de Luxembourg, lequel est bien sûr membre fondateur de l'Organisation internationale de la francophonie.

Texte de la réponse

La Commission européenne a été interpellée à différentes reprises sur la question de la traduction dans les différentes langues officielles de l'Union de ses sites internet, par les autorités françaises, comme d'ailleurs par des membres du Parlement européen. À ce jour, la situation demeure cependant insatisfaisante, en particulier sur les sites de quelques commissaires. Les services de la Commission ont jusqu'à présent mis en avant leurs difficultés à faire face à l'élargissement du 1er mai 2004 et à ses conséquences en matière de traduction. Ils font également part de leur volonté de pouvoir proposer une information dans le plus grand nombre de langues officielles de l'Union européenne. C'est en effet pour la Commission, un élément essentiel de crédibilité et de légitimité. Afin de s'adapter au nouveau contexte linguistique, les services de la Commission ont engagé des réformes de structure dont les premiers résultats tangibles devraient se manifester au cours des prochains mois. À défaut, le Gouvernement formulera des observations aux responsables de la Commission sur ce sujet qu'il suit avec la plus grande attention.

Données clés

Auteur : [M. Bruno Bourg-Broc](#)

Circonscription : Marne (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 99261

Rubrique : Langue française

Ministère interrogé : affaires européennes

Ministère attributaire : affaires européennes

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 11 juillet 2006, page 7166

Réponse publiée le : 3 octobre 2006, page 10305